

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 20 août dernier (1897), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Charlevoix, Saint-Etienne de la Malbaie.— M. Hermel Tremblay, en remplacement de M. Boniface Larouche.

Comté de Matane, Saint-Ulric.— M. Pierre Massé, en remplacement de M. David Ouellet, dont la nomination a été annulée le 30 juillet dernier.

Comté de Shefford, ville de Waterloo.— M. George Moynan et David McKenna, en remplacement d'eux-mêmes; leur terme d'office étant expiré.

Comté de Terrebonne, Saint-Jovite.— MM. François Léonard et Félix Paquette, le premier en remplacement de lui-même, le second en remplacement de M. Louis Desjardins.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 28 d'août dernier (1897), de nommer MM. François Rocheleau, Narcisse Dusseault, Régis Molleur, Alfred Deranleau et Alex. Bélisle, jr., commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de Saint-Pierre de Vérone, comté de Missisquoi.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 25 août dernier (1897), de nommer M. Domino Langevin, commissaire d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Vincent d'Adamsville, comté de Brôme, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 28 août dernier, 1897, de nommer les révérs. MM. P.-M.-Albert Hogue, curé de Shefford-Ouest, et Auguste Laurence, curé de Westbury, commissaires d'écoles de la municipalité scolaire de Saint-François-Xavier-de-Farnham-Est, dans le comté de Brôme.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 28 août dernier, 1897, de nommer MM. James Rourke, Robert Wright, David Hornby, John Jack et William Samuel Simple, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Saint-Sauveur", comté de Québec.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 28 août dernier, (1897), de substituer le nom de "Saint-Philémon," à celui de "canton Mailoux," pour la municipalité scolaire qui porte ce dernier nom dans le comté de Bellechasse, et d'amender les arrêtés en conseil du 19 juillet 1883 et du 18 février 1892.

BOUCHIER DE LABRUIÈRE,
Surintendant.

"Manuel de droit civique"

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies.* Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires.* Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$2.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial

Prix, *franc de port*: Broché, 55 centims l'exemplaire; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique; Foigues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec; J.-A. Langlais & Fils, Québec; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.